



ATTESTATION SAUVETAGE ET SÉCURITE À COMPLETER PAR L'ERFAN / UN MNS

Je, soussigné(e) atteste sur l'honneur que.....
, titulaire d'un diplôme de secourisme PSE 1 ou 2 à jour de sa formation continue, est en capacité de porter secours à une personne en difficulté dans l'eau.

Il ou elle est titulaire :

- ☐ de la CAEP MNS de moins de 2 ans
OU
☐ D'une attestation de mise en situation pratique à partir de cas concrets de simulations d'accidents en piscine (3 heures)
OU
☐ De l'attestation du recyclage annuel du PSE1 réalisé en piscine mentionnant des mises en situations pratiques (3 heures)

ET

☐ DU TEST DE SÉCURITE :

A réalisé le parcours suivant, sur une distance de 50 mètres, sans lunettes de natation ni pince-nez :

- Départ libre du bord du bassin ;
- Parcours en nage libre ;
- Plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 1,80 mètre ;
- Remontée du mannequin jusqu'à la surface ;
- Remorquage d'une personne de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, sur une distance de 25 mètres ;
- Sortie de l'eau de la victime.

Cette attestation est établie à la demande du/de la candidat(e) pour faire valoir ce que de droit.

A, le

Signature et cachet